

Colloque Département ESE  
9 mars 2018 – Caen

## ***KITEBOARD***

# **INTÉGRATION ET PERSPECTIVES**

LAURE COLLIN / ERIC WYSS



# Du Flysurf au Kiteboard

1970-2000  
Gestation  
Expérimentations



2000-2010  
Démocratisation  
Institutionnalisation



2010-2017  
Internationalisation  
Haut Niveau (2013)



LA FFVOILE  
C'EST TOUTE LA VOILE

Kiteboard  
compris !

FFvoile

FFvoile

# Kiteboard

< SPOT < FILIERE < SPORT

SPOT

- Accessibilité
- Aménagements - Sécurité
- Environnement



FILIERE

- Ecoles Pro - Clubs
- Formations – Sécurité
- Concepteurs – Distributeurs

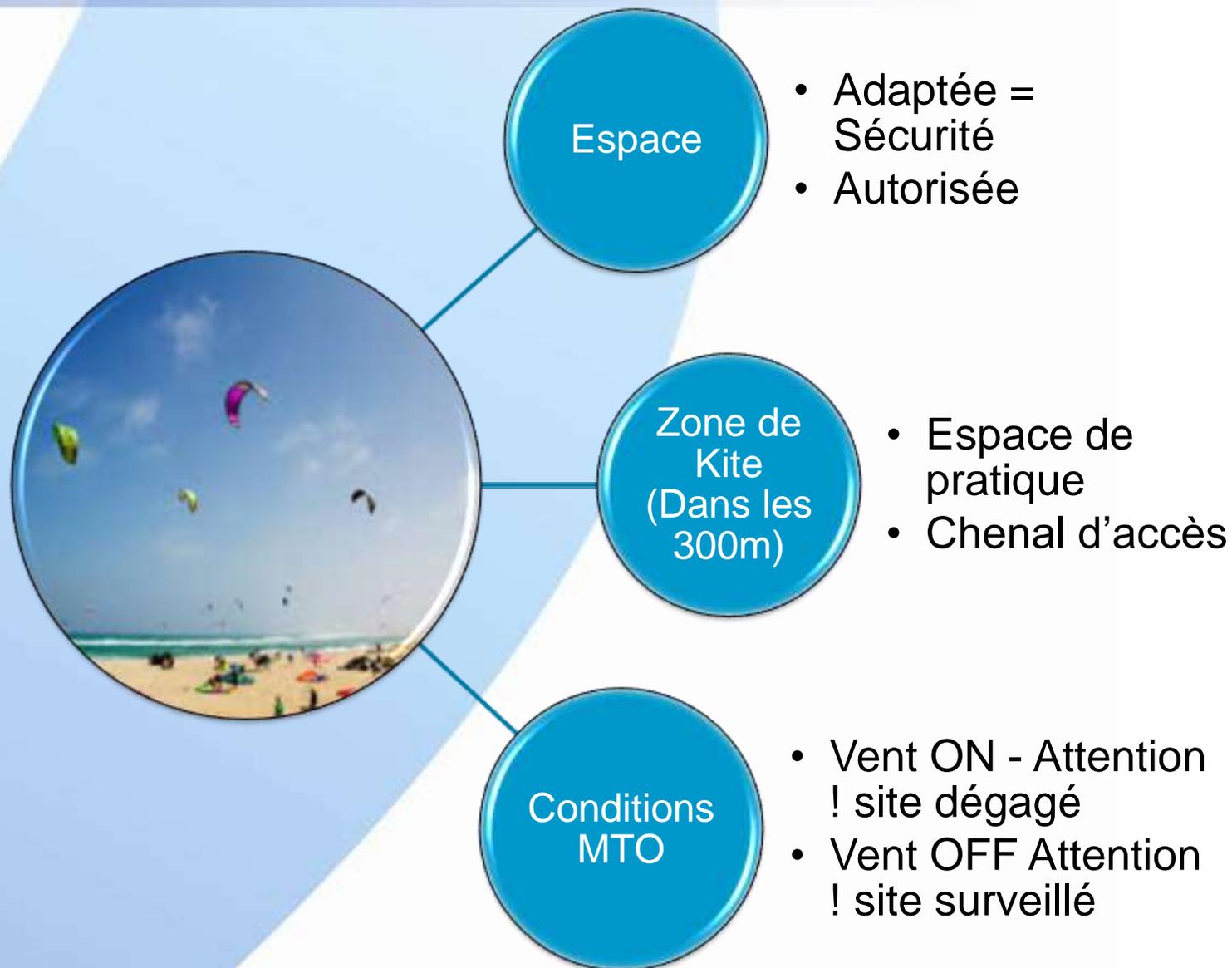


SPORT

- Compétitions de référence
- Performance - Haut Niveau
- Evènements sportifs

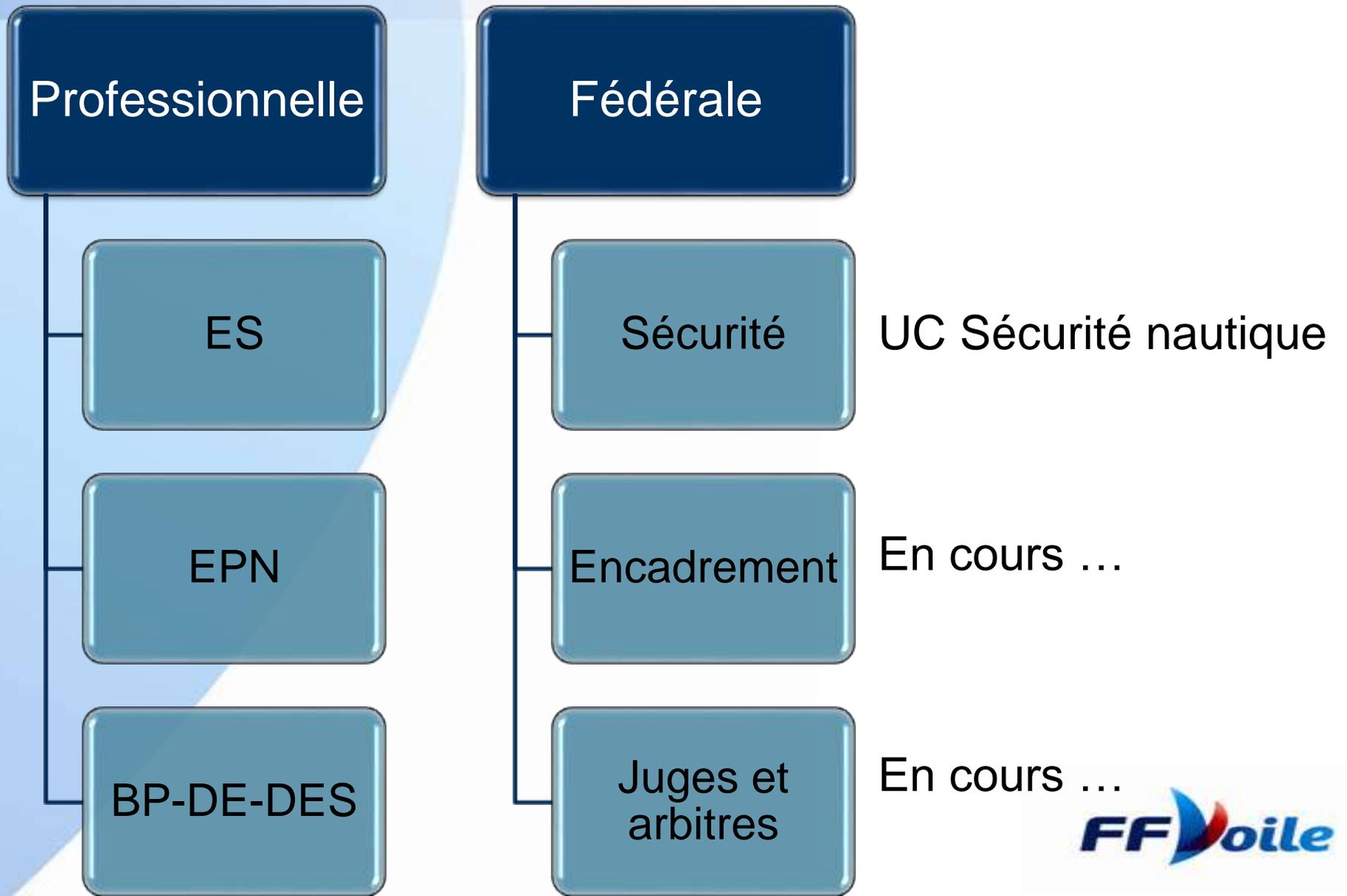


# Le SPOT, pierre angulaire du Kiteboard

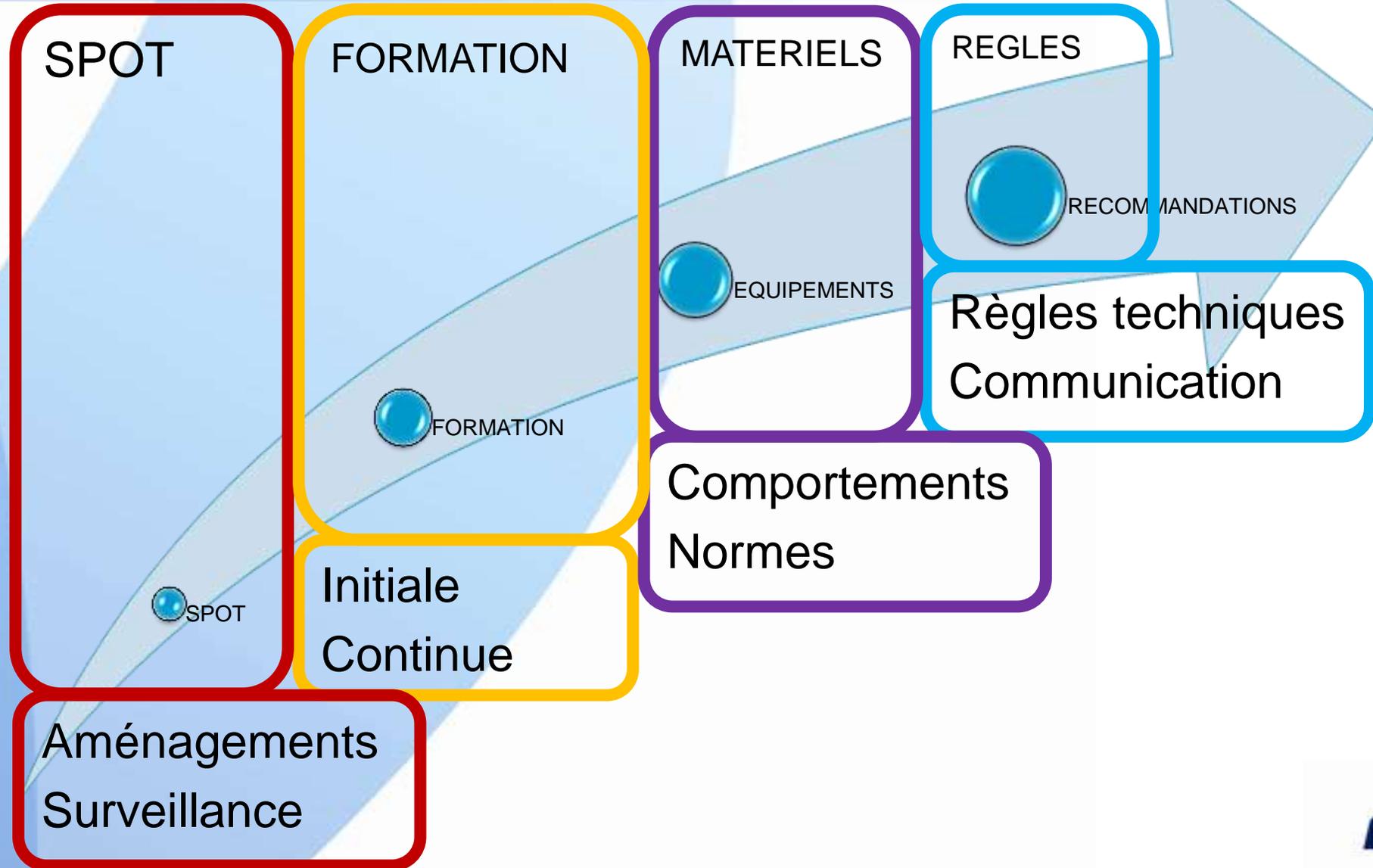




# Kiteboard, Formations



# Kiteboard, Sécurité



Préconisations  
fédérales

**Moniteur**



En plus de :

Code du Sport

Code de la Consommation

Division 240 – RIPAM

Loi Littoral – DPM

Préfecture maritime

Espaces protégés

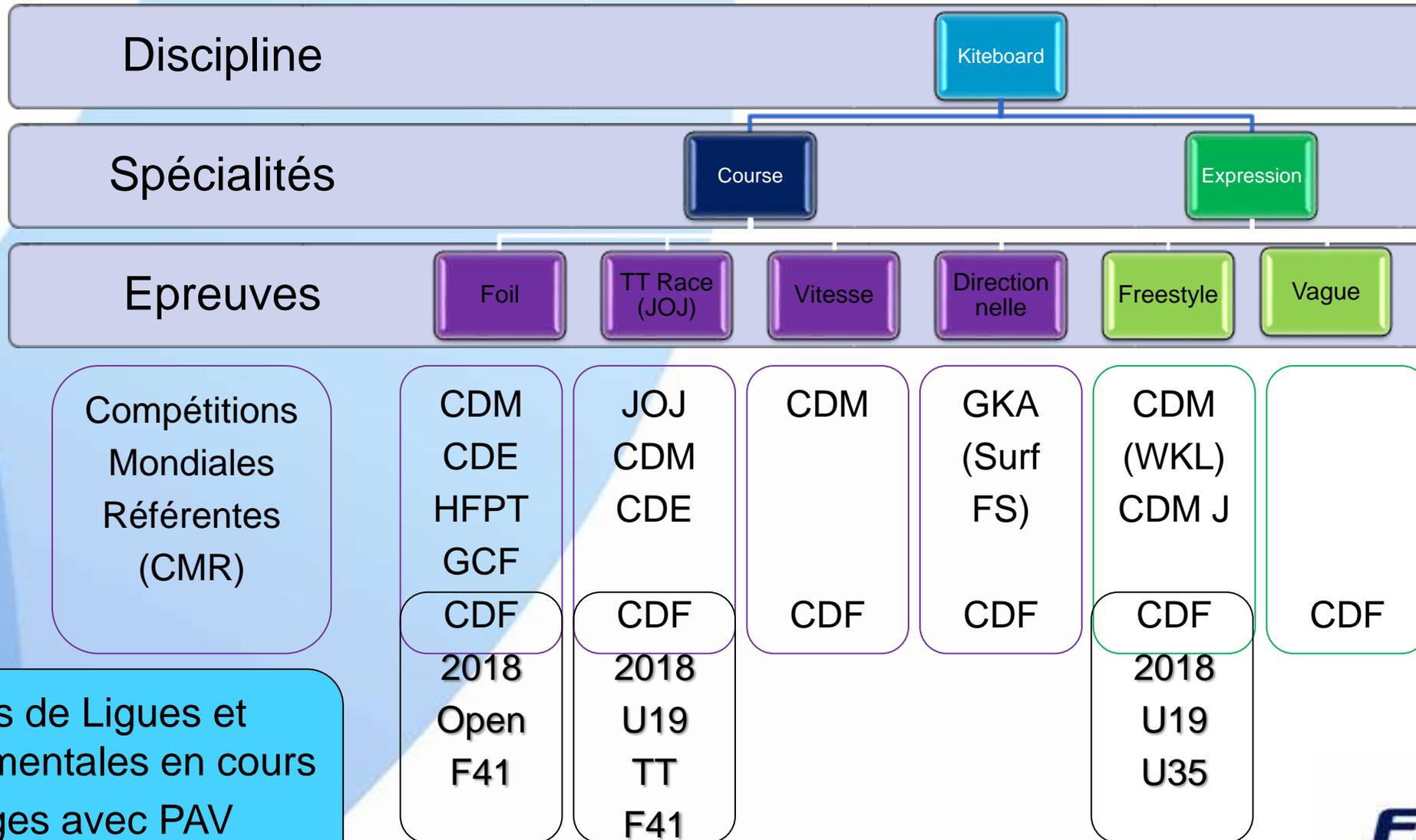
Norme AFNOR



**Elève**



# Kiteboard, Epreuves et compétitions de référence



Epreuves de Ligues et Départementales en cours  
Couplages avec PAV

# Kiteboard, PPF 2017-2021

ELITE	2
S	7
J	16
SHN	25
ESPOIRS	23

**PE Auray-Quiberon**  
SHN 2 / Esp 5 / NL 4

**PE Dunkerque**  
SHN 1 / Esp 4 / NL 5

**Pôles : 72 sportifs**

**DRE : 8 (80 sportifs env.)**

## Equipes de France Kiteboard 2018 : 22 sportifs

Equipe de France Freestyle : 3

Dames Top 6 : CASTELLE

Hommes Top 10 : GUILLEBERT / GARAT

Equipe de France Relève Freestyle : 5

Dames Top 12 : VALESA

Hommes Top 25 : DELMAS / KRIKKEN / FERMON / SERIN

Equipe de France Foil : 5

Dames Top 4 : FANCELLI

Hommes Top 8 : PARLIER / MAZELLA / GALEA / KERNEUR

Equipe de France Relève Foil : 3

Dames Top 8 : DESJARDIN

Hommes Top 20 : DE RAMECOURT / LHOSTIS

Equipe de France Relève Olympique : 6

Dames Sélective Nation : ULRICH / NEULAND

Hommes Sélective Nation : BACHICHET / GOMEZ / PICARD / MOSA

**PE Villeneuve**  
SHN 1 / Esp 4 / NL 5

**PF Marseille**  
SHN 2

**PFr**  
**LGM**  
SHN 15

**PE Leucate**  
SHN 2 / Esp 3 / NL 5

**PE Hyères**  
SHN 2  
Esp 7  
NL 5

# Intégration du Kiteboard, Pistes de réflexions

Décrire ce qui fonctionne

Modéliser les processus

Analyser les avantages et les  
difficultés

Proposer des solutions  
fonctionnelles

# De l'analyse descriptive d'une expérience localisée : Evolution du Kitesurf Leucate

- 100 licenciés
- Pas d'employés
- Loisirs adhérents
- Sécurité nautique

KSL 2012

Implantation du  
PF Kitesurf en 2013

- 120 licenciés
- 1 employé
- Loisirs
- Sécurité nautique
- SHN

- 600 licenciés
- 6 employés
- 4 bateaux, Véhicules
- Equipements complets
- Base logistique – Poste en dur
- Loisirs, Formation fédé et Pro, Sécu, Handi, SHN, Prestations diverses, Tourisme, **Autres Glisses (PAV, SUP ...)**
- Team Jeunes : 100 moins de 18 ans

KSL 2016

Ressources Humaines démultipliées  
Plate forme logistique décuplée  
Bassin de détection augmenté

# A la modélisation d'une méthodologie d'action :

Créer les conditions d'une relation gagnant-gagnant entre SHN et SPT

## Sport de Haut Niveau

Médiatisation de la haute performance  
Image du Sportif HN  
Attractivité pour les jeunes  
Valeurs, Olympisme  
...

## Structures du PPF

Attracteur institutionnel  
Attracteur d'acteurs privés  
Recherche - Universités  
Facilitateur territorial (sites, clubs ...)  
...

## Sport pour tous

Bénéfices technologiques  
Mutualisation des coûts  
Accessibilité au plus grand nombre  
Formation des cadres  
...

## *Sur une unité de lieu*

### Formes de pratiques et disciplines diversifiées

SHN  
Loisir - Tourisme  
Handi - QPV - ZRR  
Santé  
Surveillance - Sécurité  
Location - Vente  
Grands évènements

### Infrastructures partagées

Equipements  
Logistiques  
Espaces de pratiques

### Ressources humaines démultipliées

Encadrement mutualisé  
Bassin de détection

Plus de moyens structurels, de ressources humaines, d'athlètes ...

# Intégration du Kiteboard dans les bases nautiques : Une relation gagnante, des difficultés surmontables

## Nautisme polymorphe

- Dimensions sportives, culturelles, environnementales
- Le monde de l'eau et de l'air, vecteur du mieux vivre ensemble sur le territoire
- Un espace unique répondant à des attentes hétérogènes

## Conditions intégratives

- Elargir sa vision du SPOT : Plages, Pontons offshore, Déposes en mer ....
- Penser les produits : Multi-glisses, découverte ...
- Polyvalence des RH
- Supports institutionnels adaptés : Assurances, Licences ...

## Base nautique rentable

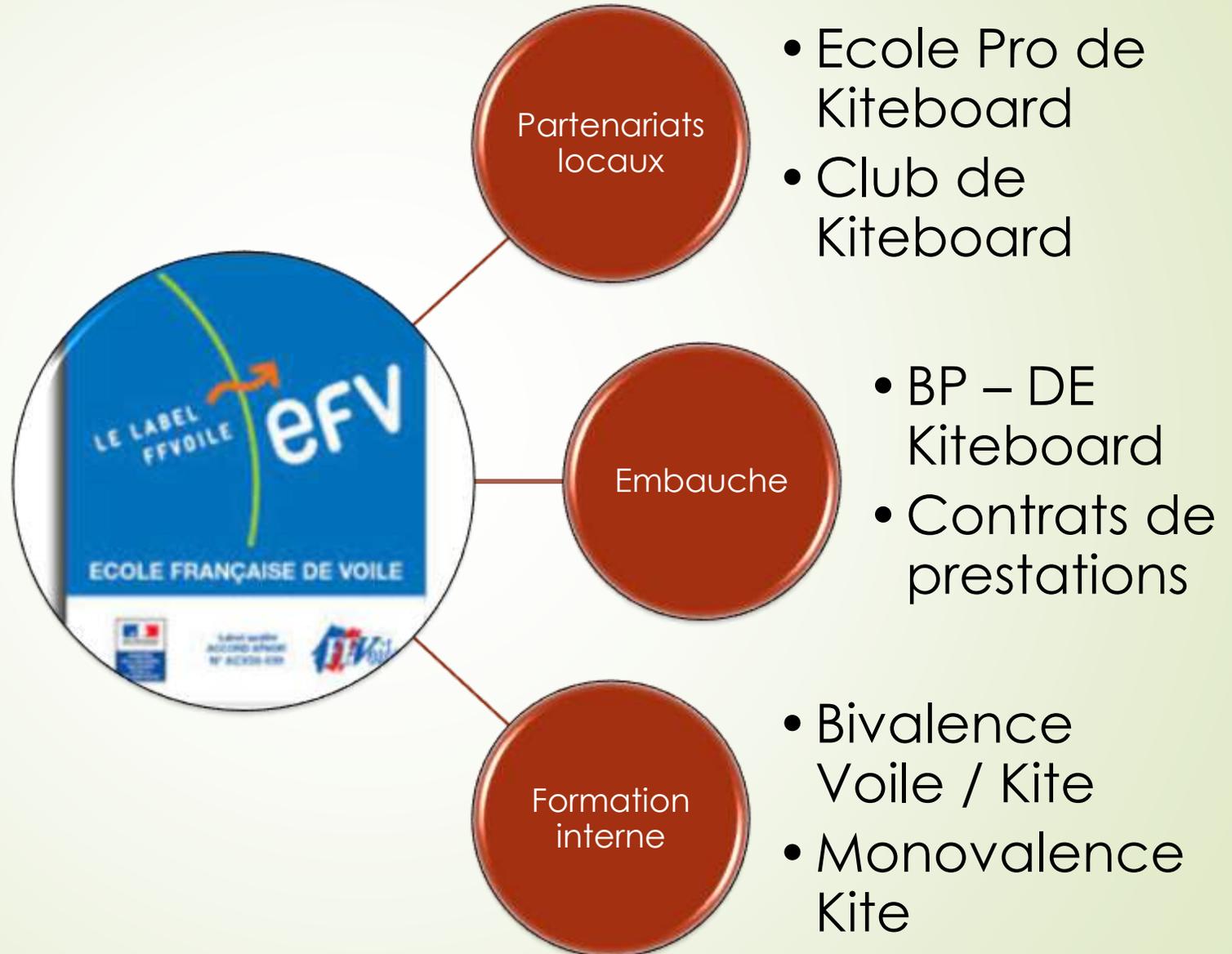
### Economiquement

- <Viabilité structurelle (mutualisation)
- <Viabilité fonctionnelle (RH)

### Socialement

- <Référence territoriale incontournable
- <Inscription dans les politiques publiques locales et nationales =
  - >Rôle sociétal
  - >Finances publiques

# Intégration du Kiteboard dans les bases nautiques : Des modèles fonctionnels non exclusifs





***Merci de votre écoute !***

***Place aux échanges !***

## Préconisations techniques pour l'encadrement en sécurité

### Équipement individuel du moniteur

< Afin d'alerter les secours, le moniteur dispose sur lui d'un moyen de communication adapté à son espace de travail (VHF et/ou téléphone portable).

< Dans la mesure où certaines interventions nécessitent un coupeur de ligne (coupe ligne ou couteau), le moniteur doit en posséder un sur lui en permanence.

### Matériel de pratique

< Le matériel de pratique est de conception actuelle, en bon état et en nombre suffisant. Il est adapté au poids et à la taille des élèves, à la force du vent et à son évolution, ainsi qu'au niveau de la progression et aux conditions d'utilisation.

< Les systèmes d'accrochage du pratiquant à son aile utilisés dans l'école sont conformes à la norme NF S52-503\* ou à défaut ont fait l'objet d'un auto-test. Dans tous les cas, ils nécessitent une vérification régulière.

## Matériel de protection des élèves

### Casque

Le port du casque est **obligatoire** dans toutes les phases de la progression avec engin de glisse ou de roulage.

### Gilet de flottaison

Le port d'un gilet d'aide à la flottaison est **obligatoire** pour toutes les phases d'apprentissage nautique.

En tout état de cause, les moniteurs doivent adapter les matériels de protection au type d'environnement et au niveau de pratique de l'élève \*\*.

\* NF S52-503 : Kite – Exigences de sécurité relatives à la réduction ou à l'annulation de l'effort de traction et à la désolidarisation publiée au JO le 20 juillet 2005.

\*\* Rappel division 240 annexe de l'arrêté du 11 mars 2008 relatif à la sécurité des navires :

Matériel obligatoire

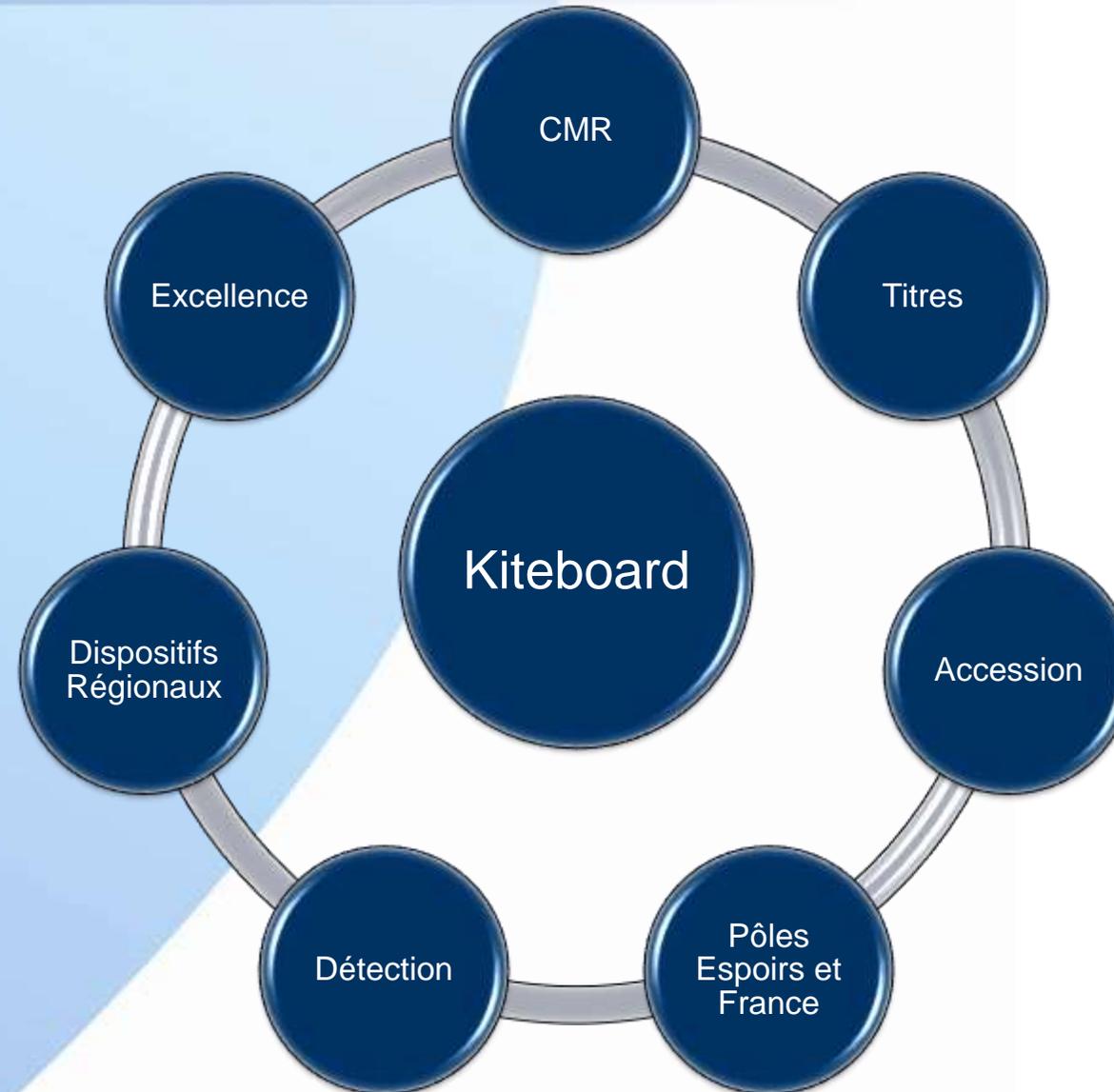
Les planches à voile ou aérotractées effectuant une navigation à moins de 300 mètres de la côte ne sont pas tenues d'embarquer de matériel de sécurité. Au-delà de 300 mètres de la côte, l'équipement obligatoire est composé de :

- 1 équipement individuel de flottabilité par personne,
- 1 moyen de repérage lumineux.

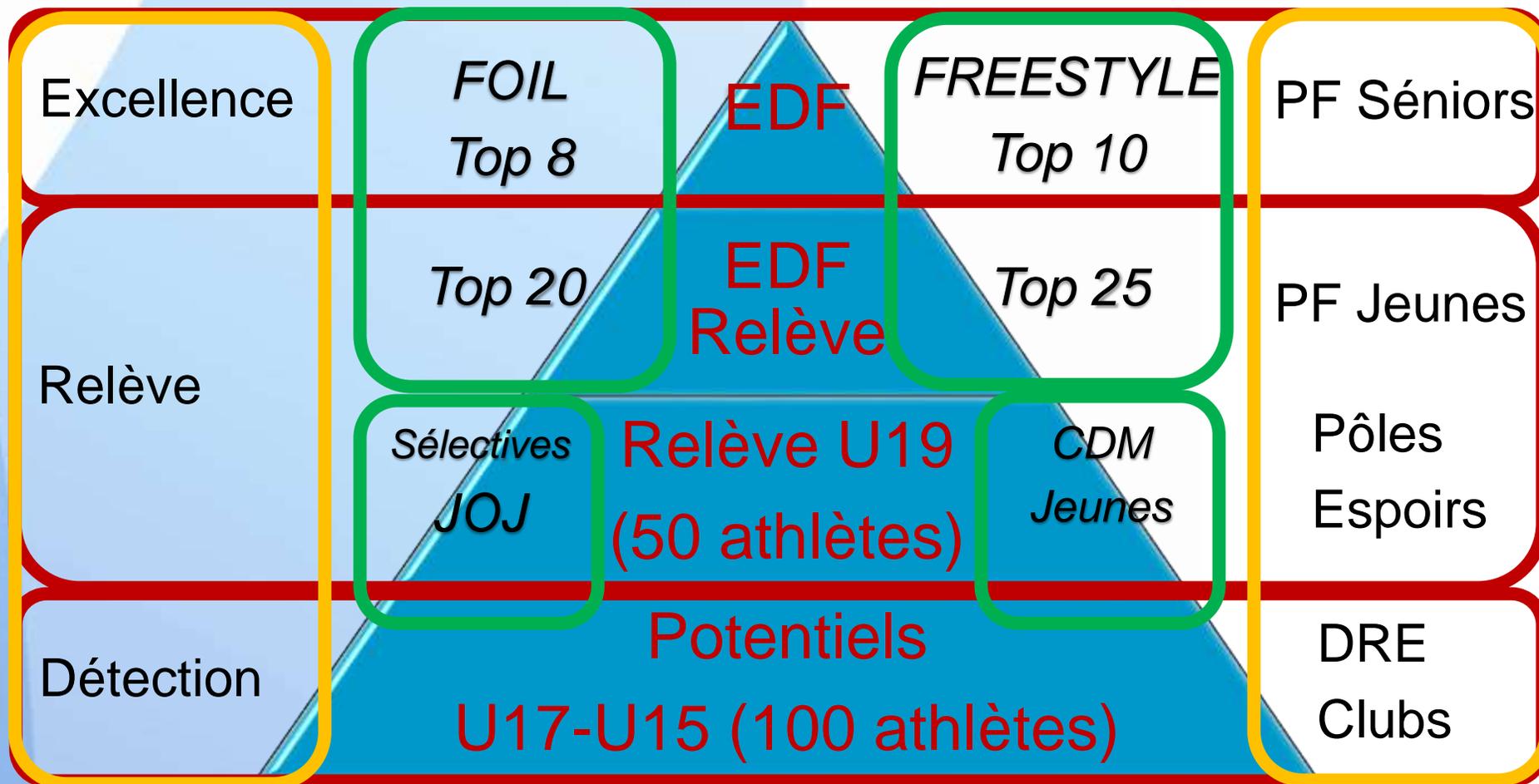
Le pratiquant choisit l'option la plus adaptée parmi ces équipements :

- Équipement individuel de flottabilité (EIF) :
  - « Aide à la flottabilité » (50 newtons)
  - « Gilet de sauvetage » (100 newtons ou plus)

# Projet de Performance Fédéral 2017-2021

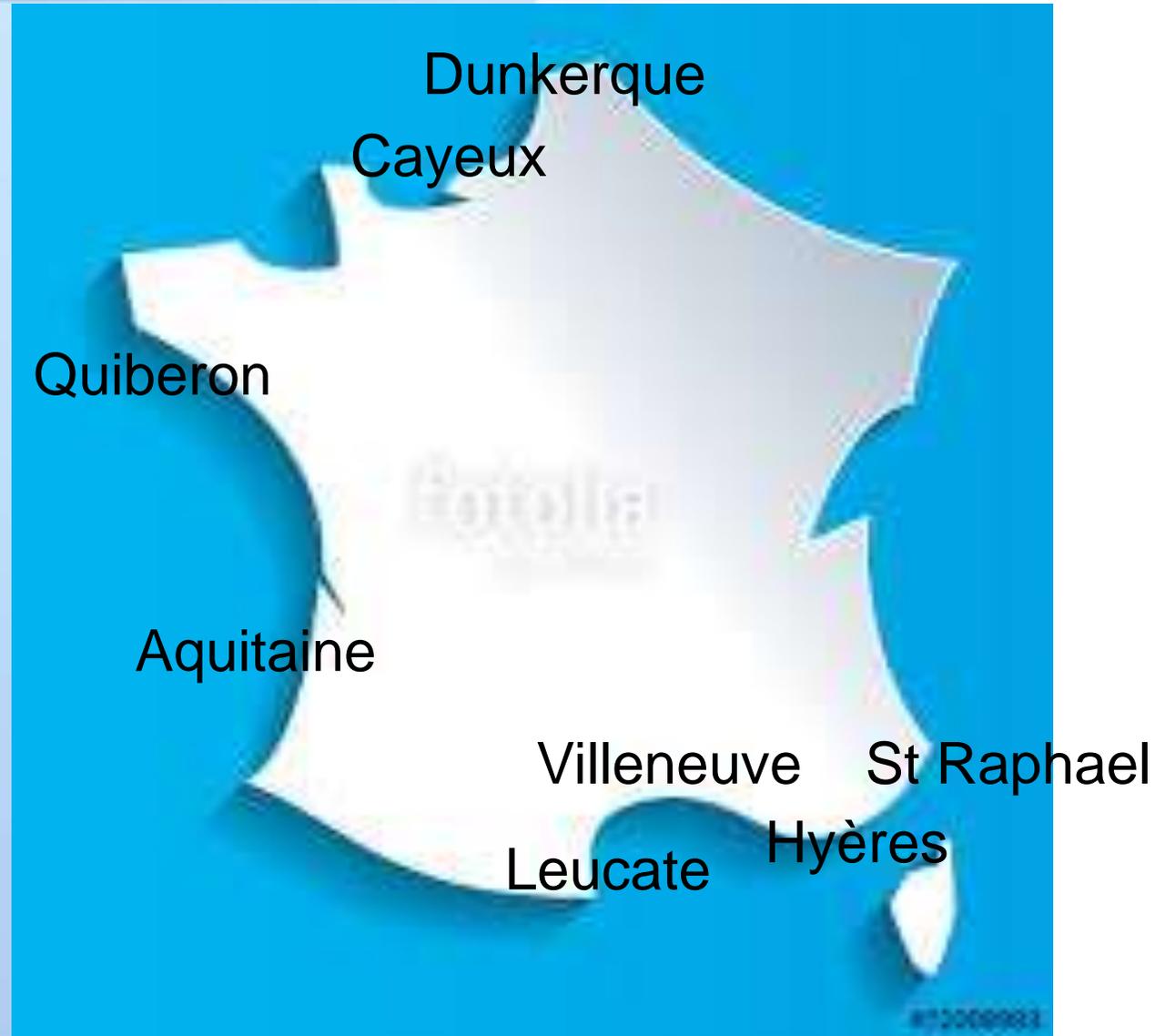


# Kiteboard, Dispositifs Excellence et Relève

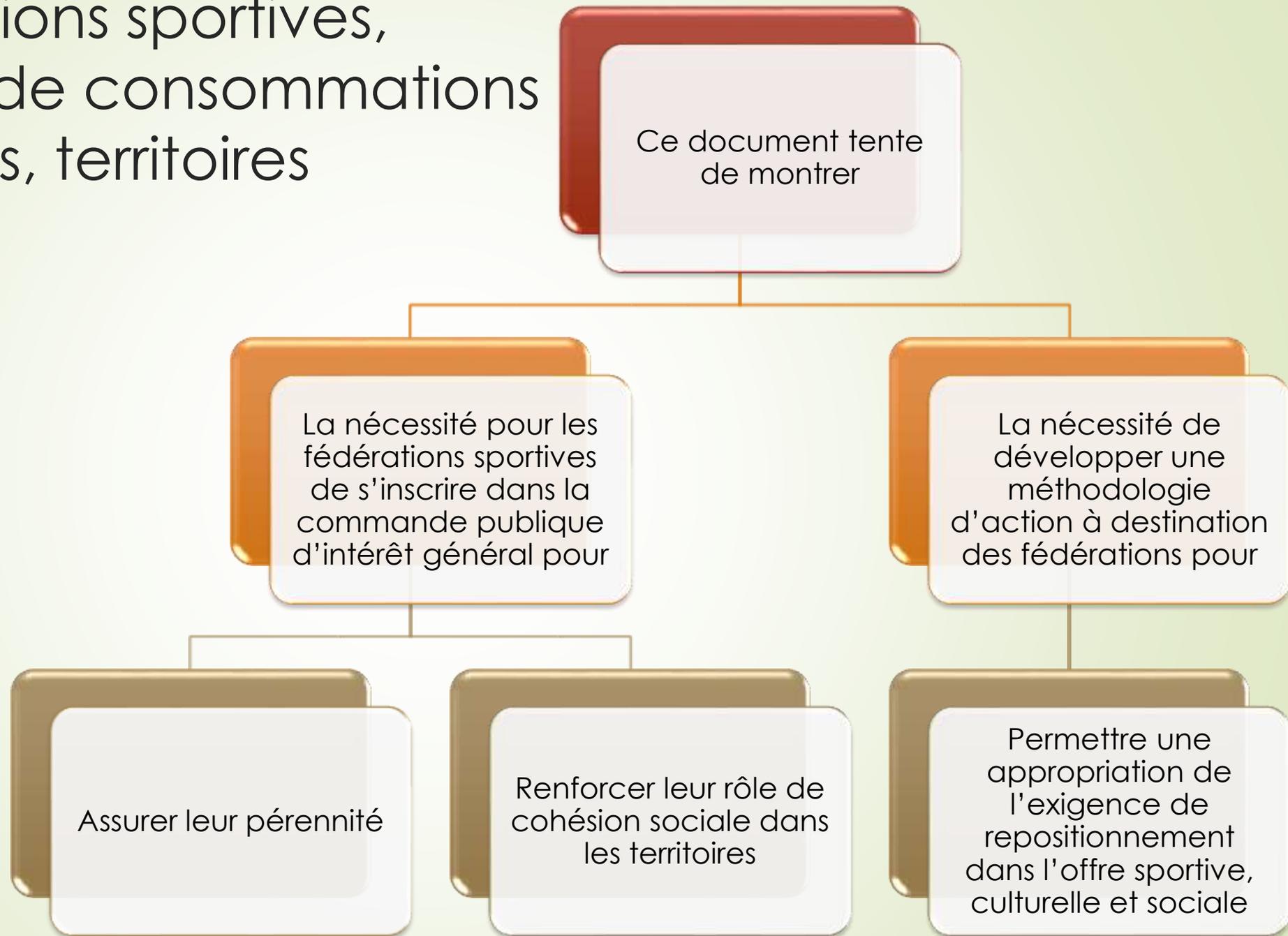


# Kiteboard, Détection

## Dispositifs Régionaux d'Entraînement



# Fédérations sportives, modes de consommations sportives, territoires



# Pistes prescriptives à destination des fédérations sportives

Positionner la fédération dans les réseaux d'acteurs

- Interroger la relation réglementaire des fédérations sportives à l'Etat (Délégation, Licence ...)
- Se positionner alternativement comme Opérateur – Contributeur – Observateur
- **Construire des relations gagnant- gagnant entre les différentes formes de pratiques sportives et les disciplines**

Optimiser l'action fédérale dans les dynamiques de territoires

- **Etre acteur de l'aménagement des territoires**
- Développer une vision de filière intégrée et intégrante

Faciliter l'adaptation des fédérations à l'évolution des modes de consommations sportives

- **Augmenter l'agilité fonctionnelle des fédérations**
- Mobiliser des ressources pour la recherche et les innovations fédérales

Effets attendus :

**Structuration disciplinaire plus efficiente**

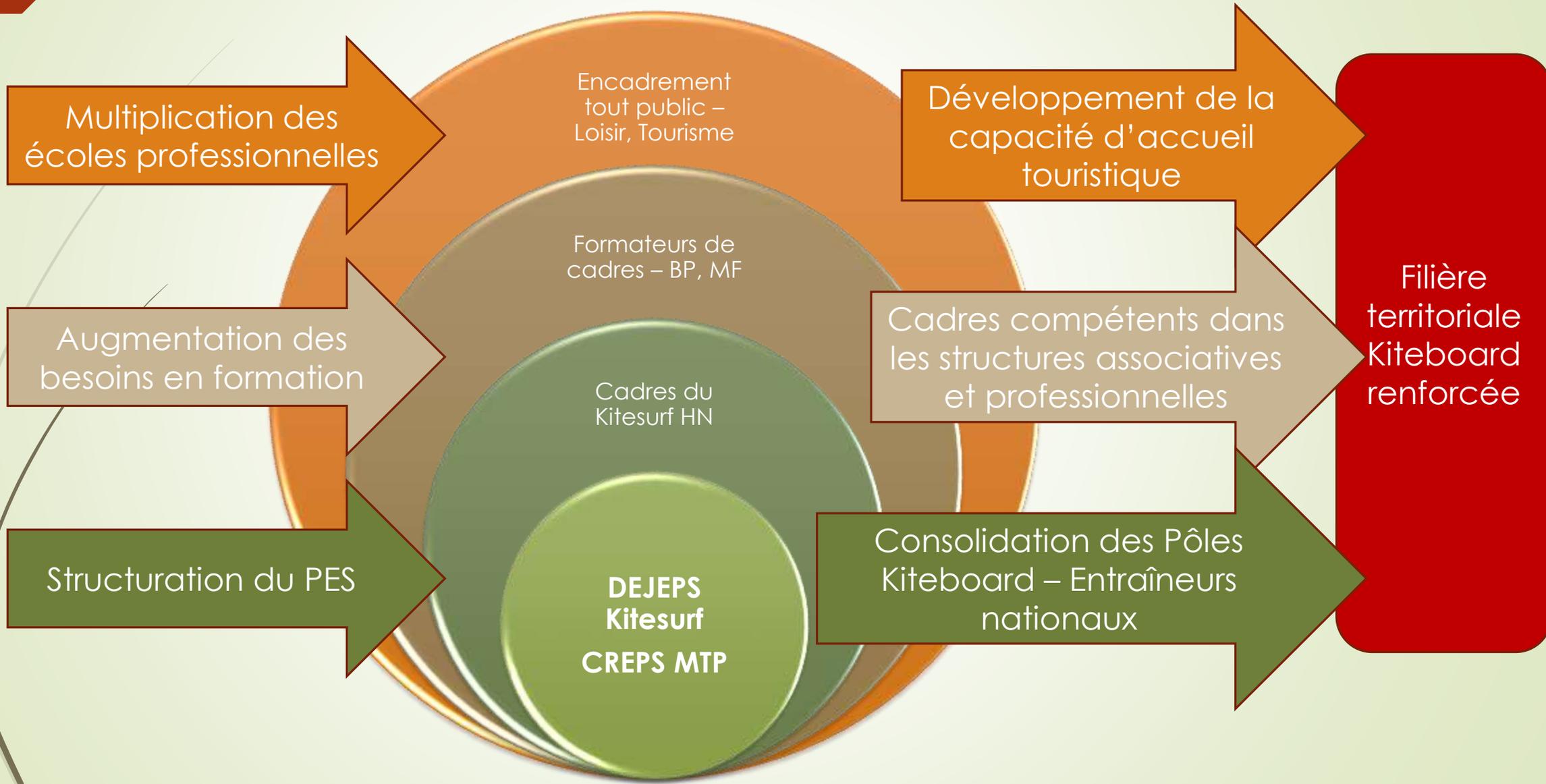
**Positionnement territorial renforcé**

**Capacités d'adaptations accrues**

**Acceptation d'une discipline instrumentalisée**

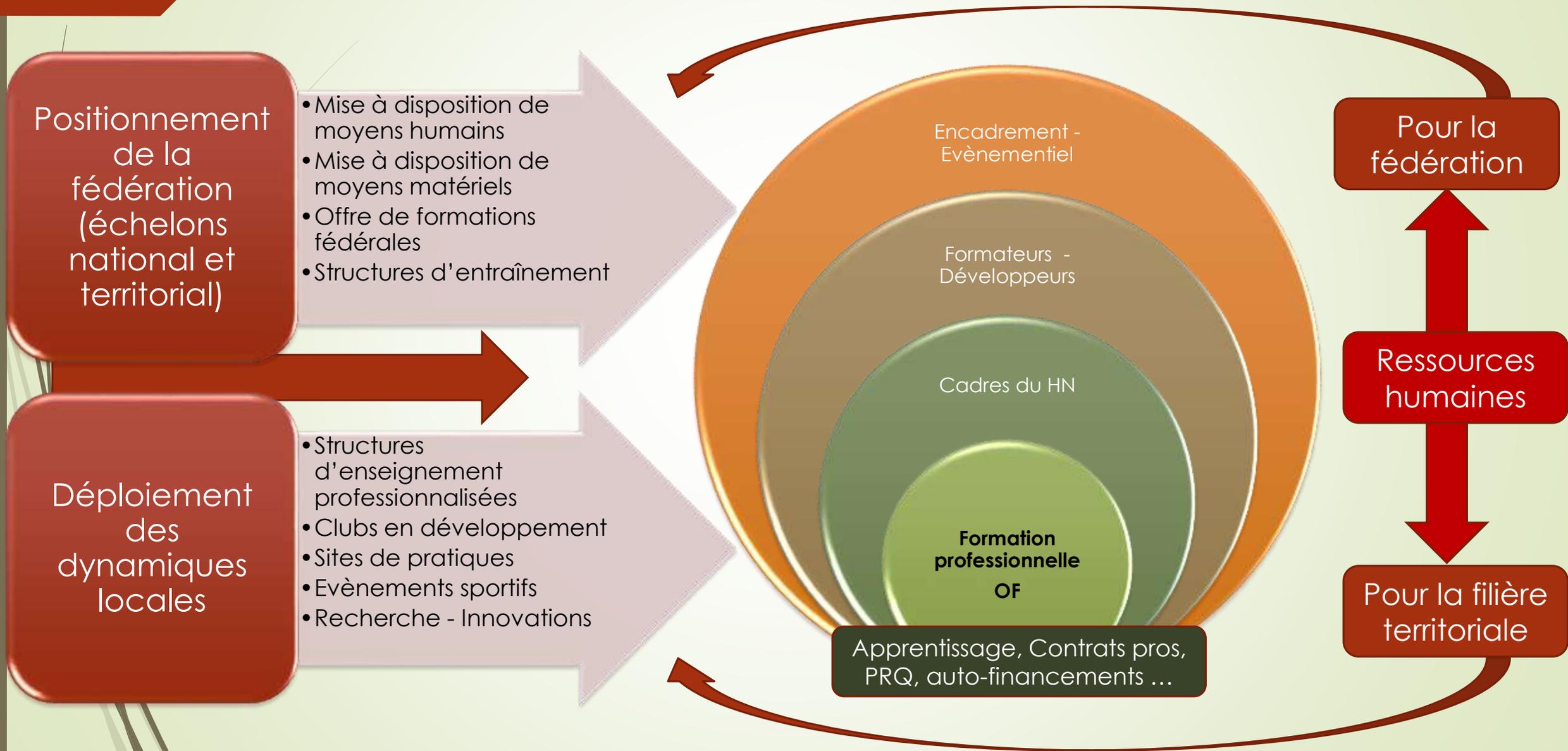
# De l'analyse descriptive d'une expérience territoriale :

Mise en place du DEJEPS GAN piloté par le CREPS de Montpellier



# A la modélisation d'une méthodologie d'action :

## Penser la formation professionnelle comme un vecteur de dynamiques territoriales



# Instrumentaliser les disciplines sportives, c'est les valoriser

Déconstruire 2 représentations

Représentation 1

- Le développement des disciplines est un objectif en soi

Représentation 2

- La fédération pilote et oriente l'évolution de ses disciplines

Cela rend difficile l'inscription dans les politiques publiques d'intérêt général

Les disciplines sportives appartiennent aux pratiquants et à tout acteur qui se les approprie

L131-1 du code du sport

*Les fédérations sportives ont pour objet l'organisation de la pratique d'une ou de plusieurs disciplines sportives. Elles exercent leur activité en toute indépendance*

L131-9 du code du sport

*Les fédérations sportives agréées participent à la mise en œuvre des missions de service public relatives au développement et à la démocratisation des activités physiques et sportives*

L131-14 du code du sport

*Dans chaque discipline sportive et pour une durée déterminée, une seule fédération agréée reçoit délégation du ministre chargé des sports.*

Enjeux de politiques publiques

Jouer son rôle sociétal

Cohésion sociale – Santé publique

Rayonnement international

Intégrer les filières socio-économiques

Equilibres économiques

Rentabilité sociale

Aménagements territoriaux

Appropriation par les collectivités

Mieux vivre ensemble

Enjeux de développements disciplinaires

Groupe Projets

# RSE – CITOYENNETE

*Responsabilité sociale et environnementale-citoyenneté*



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL



# Le GP07 RSE-Citoyenneté : une ambition...

Le Groupe Projet 07 RSE-Citoyenneté s'est fixé pour objectif de faire de la FFVoile une Fédération soucieuse de son exemplarité en matière

Environnementale

Sociétale

tout en veillant à préserver son équilibre économique



**L'ambition est de faire de la FFVoile une fédération  
« citoyenne » et « durable »**

# Le GP07 : une double action environnementale et sociétale

Des actions directes sur nos activités

- Réduction de consommation d'énergie, optimisation des transports, gestion des déchets
- Action sur les licenciés : FFVoile meneur de consciences
- Action sur les non-licenciés : FFVoile comme modèle comportemental

Des actions pour les clubs

- Clubs comme soutien et éclaireur des démarches responsables
- Clubs comme lieu d'échanges, de solidarité, de vie responsable
- Action de soutien à la réduction de l'émission des GES et à la mutualisation des moyens par l'éco-sailing

# Action détaillée : opération « régates propres »

Quick  
win

## Cibles

- Les championnats de France jeunes de l'été 2018
- 4 championnats, 300 coureurs par épreuve sur 3 sites
- Autres championnats (classe) éligibles sur demande

## Objectifs

- Des sites de régates propres
- Sensibiliser nos jeunes coureurs à la nécessité du tri sélectif des déchets

## Moyens

- Un challenge « collecte » avec des sacs poubelle siglés FFVoile et/ou des containers sur place
- Un animateur
- Messages affichage et documents de course
- Exposition sensibilisation par un partenaire



# Action détaillée : charte « des engagements écoresponsables des organisateurs d'évènements »

## Cibles

- Les 2 épreuves majeures de World Sailing en 2018 (Hyères et Marseille)

## Objectifs

- Entrer dans une démarche de protection des sites sur nos grands événements (1<sup>ère</sup> étape de déclinaison de la charte)
- S'inscrire dans les démarches de notre écosystème en matière de durabilité (World sailing, état, Ministère, COJO..)
- Etre un acteur au service de l'évolution des attitudes et des comportements

## Moyens

- Conventions avec des parcs nationaux
- Signature de la charte « des engagements écoresponsables des organisateurs d'évènements »
- Actions de sensibilisation sur site